

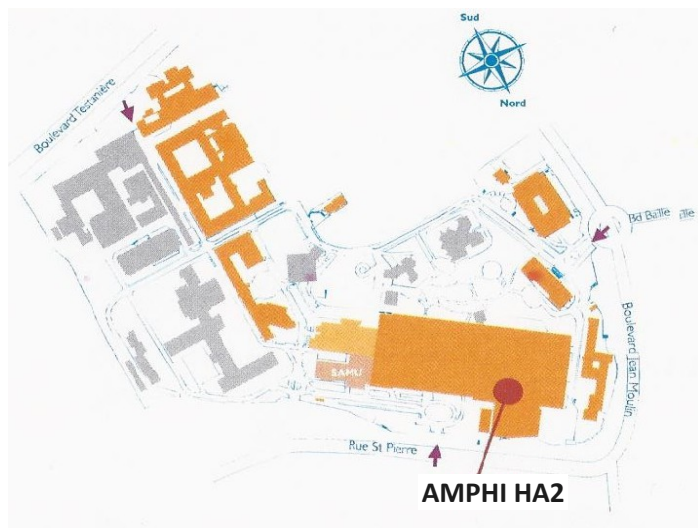
Lieu de la Conférence :
Hôpital de la Timone

Amphithéâtre HA2
264 Rue Saint-Pierre
13 385 Marseille

Autobus : lignes 14, 40, 54, 72, 91

Métro : station Timone

(accès recommandé par l'entrée St Pierre)



Parole d'enfant
association d'aide à l'enfance maltraitée

46 rue Raphaël Ponson 13008 MARSEILLE

Association loi 1901 - Reconnue d'Intérêt Général

www.paroledenfant.org

Réservation obligatoire :

paroledenfant@hotmail.fr

☎ 04 91 22 15 52



Si notre action vous intéresse et que vous souhaitez y participer, nous serons à votre disposition pour vous répondre lors des prochains événements. Vous pouvez également nous contacter par téléphone ou par mail.

Cycle de Conférences 2018

en partenariat avec
le CHU Timone

Mercredi 19 septembre 2018

**Les enfants victimes
des violences conjugales**



Présentation

Cette conférence a pour objectif en réunissant des intervenant.e.s compétent.e.s d'aider à définir et mieux cerner les problématiques des enfants victimes des violences conjugales.

Les enfants qui entendent ou assistent à des scènes de violences entre leurs parents (ou dans lesquelles au moins un de leur parent est concerné) sont toujours des victimes.

" L'enfant est d'autant plus exposé à des conséquences psychotraumatiques que les violences conjugales ont commencé très tôt, qu'il est l'aîné ou qu'il est l'enfant unique, que les violences sont graves et fréquentes, que l'enfant s'interpose et subit des violences directes"

Juge Edouard Durand

*Violences conjugales et parentalité,
Protéger la mère c'est protéger l'enfant*
L'Harmattan 2013

Les impacts négatifs, les drames et les conséquences considérables sur la construction des enfants font de ce colloque un moment important de réflexion sur les enjeux sociétaux des violences conjugales.

L'association Parole d'enfant souhaite participer ainsi à une meilleure connaissance et reconnaissance par l'ensemble de la société des conséquences nuisibles de la violence.

Programme de la Conférence

Les enfants victimes des violences conjugales

Mercredi 19 septembre 2018

Amphithéâtre HA2

de 14h à 18h

14H00 - Accueil et ouverture de la conférence,
présentation des intervenants

14H - 15 Prévenir et Protéger - Place de la PMI
Odile DUTREY conseillère conjugale et familiale
Docteur Olivier BERNARD - Chef de service PMI

15H00- Signes cliniques et conséquences
Docteur Emmanuelle Bosdure - pédiatre

15H45 - Pause

16H00 - Présentation de SOS Femmes
Accompagnement :

Un espace de parole pour les enfants victimes
de violences conjugales

Isabelle Chaume - Chargée de mission
Carine Crépin - Psychologue clinicienne

16H45 - Poursuites et Analyses judiciaires
Bernard CERATI - Major de police

17H00 - Ouverture aux questions du public et
Conclusions

Présentation des Intervenant-e-s :

→ **AP-HM Timone enfants**
Service du Professeur CHABROL :
Docteur Emmanuelle BOSDURE
Pédiatre

→ **Conseil Départemental des Bouches
du Rhône**
Docteur Olivier BERNARD
Chef Service Protection maternelle et Infantile
Direction PMI et Santé Publique

Odile DUTREY
Conseillère conjugale et familiale

→ **SOS Femmes 13**
Carine CREPIN
Psychologue clinicienne

Isabelle CHAUME
Chargée de mission

→ **Brigade des mineurs - Protection de
l'enfance**
Bernard CERATI
Major de Police

→ **Maître Joanny Moulin**
Président de l'association - Modérateur de la
conférence

----- RAPPEL IMPORTANT

Pour assister aux conférences la réservation est obligatoire.

Nous sommes tenus à des mesures de sécurité, il ne sera donc plus possible d'accéder à l'amphithéâtre après l'ouverture de la conférence.

Prochains rendez-vous des
conférences de Parole d'enfant en 2019